

Stages nationaux

Samedi 13 janvier 2024 s'est déroulé le premier **stage expert** de l'année à Paris. Ce stage était organisé par **Sinaa Thabet** (RAD – Paris) et s'est tenu au sein du gymnase de l'îlot Saint Germain dans le 7^{ème} arrondissement.

Cet évènement était construit sur le modèle d'un « Masterclass » c'est-à-dire sous forme d'une conférence animée par un expert reconnu, en l'occurrence **Inprasith Phomphakdy** (AI 2nde classe, Top58 JO de Rio et de Paris, et membre du Staff d'arbitrage en charge des relations avec le Haut Niveau) et en fin de journée **Gwladys Epangue** (médaillée de bronze aux JO de Pékin et 5 fois championne du monde).

Ce format a été remanié de façon innovante et ludique permettant à la trentaine de stagiaires de trouver un contenu adapté à chaque niveau.



La journée a débuté par un accueil convivial des participants suivi d'une réflexion autour des routines de l'arbitre. Il s'agit d'habitudes mises en place qui s'automatisent par la pratique et l'expérience. Cet outil peut être employé dans la gestion du stress et l'accentuation de la concentration. Ainsi, on définit une séquence de gestes et actions qui est amenée à être répétée. Lorsqu'elle est conscientisée, il est alors possible de l'optimiser afin d'accroître ses performances et d'atténuer la part émotionnelle.

Cet atelier a pris la forme d'un post-it meeting ce qui a permis de rassembler rapidement les idées du groupe et mettre en évidence la récurrence de plusieurs habitudes. Certains gestes ont de ce fait pu être identifiés par tous comme essentiel à appliquer en amont d'une compétition ou lors de son déroulement.



Le règlement a ensuite été abordé à travers un diaporama intégrant les dernières guidelines et l'analyse de vidéos présentant quelques situations spécifiques. La compréhension et maîtrise des règles ont été vérifiées avec un quizz interactif. Lors de cette session, les traditionnels questionnaires en ligne ont été remplacés par des interactions directes favorisant les échanges.



L'après-midi a débuté par un échauffement commun, puis le groupe a abordé la gestuelle sous forme de jeu de rôle. Par groupe de trois, les stagiaires ont successivement pris la place de Chung, Hong et de l'arbitre central (AC) essayant de se positionner et d'évoluer avec les combattants sur une aire virtuelle. Le match nécessitait que l'AC réalise la gestuelle d'appel des combattants suivi du démarrage du combat. A des intervalles de temps réguliers, les AC devaient simultanément exécuter un geste proposé par l'animateur. Le « Keu-Man » permettait ensuite d'appliquer la gestuelle de fin de round ou match. Les stagiaires ont ensuite été scindés en deux groupes en fonction de leur niveau d'arbitrage afin d'affiner ce travail sur la gestuelle selon leurs besoins.

La journée s'est poursuivie par deux ateliers distincts reprenant d'une part le rôle du responsable d'aire et d'autre part les fonctions possibles de l'arbitre autour de l'aire de combat.



Pour finir, **Gwladys Epangue** et **Inprasith Phomphakdy** ont présenté lors d'une table ronde les exigences d'une évolution à l'international à travers leurs parcours et expériences (investissement personnel, abnégation, budget ...).

Ce stage a réuni des stagiaires d'Ile de France mais également d'autres ligues comme la Nouvelle-Aquitaine, le Centre Val de Loire, l'Auvergne-Rhône Alpes, les Hauts de France ou l'Occitanie.

Merci au CDT75 et à Sinaa Thabet pour les photos publiées.



Stages nationaux

Dimanche 14 janvier se tenait un second **stage expert** d'arbitrage. Ces stages organisés avec la FFTDA permettent aux arbitres n'ayant pas pu être présents au séminaire de rejoindre le collectif participant aux championnats de France combat.

Le stage était organisé par **Maud Baylou** (AI et RAL Occitanie) et animé par **Daniel Khorassandjian** (arbitre olympique libanais, Top58 JO de Paris, délégué technique et éducateur pour la WT, membre du Staff d'arbitrage en charge de la formation des AI et RAL).



Il s'est tenu à Narbonne en Occitanie et a réuni une cinquantaine de stagiaires provenant d'une vingtaine de clubs répartis sur tout le territoire.

Le stage s'est déroulé dans une salle de spectacle faisant office de salle de conférence afin de présenter en détail les règles d'arbitrage.

À l'aide d'un diaporama très dense, les différents points du règlement ont été repris, ponctués d'une pause déjeuner aux alentours de midi.

Différents aspects ont été explicités durant 6 heures tels que les qualités que doit posséder l'arbitre, la posture et le rôle des différents acteurs autour de l'aire (juge, TA, opérateur, AC), certaines procédures comme la pesée, le contrôle, le remplissage d'une TA sheet et IVR sheet ..., le positionnement de l'AC sur l'aire, l'utilisation du logiciel Daedo®, l'appréhension de l'organisation du règlement, les critères de supériorités, les actes prohibés



En fin de journée, les stagiaires ont rejoint le dojang pour s'échauffer puis aborder durant une trentaine de minutes la gestuelle de l'AC.

Cette présentation traditionnelle et pointue a permis à tous d'affûter ses connaissances sur l'application et l'interprétation des règles tout en sollicitant l'intervenant sur les divers points abordés.

Dimanche 21 janvier se déroulait un troisième **stage expert** en région parisienne organisé par **Philippe Guillin** (AN3 et RAD 95) et animé par **Engelbert Agboton** (AI 2nde classe et membre du staff d'arbitrage en charge du pôle compétition).

L'événement a pris place à Villiers-Le-Bel après un temps d'accueil des 47 stagiaires provenant de la région parisienne et de la ligue des Hauts de France.



La matinée a permis d'aborder diverses thématiques telles que le code moral et la tenue des arbitres, le déroulement de la pesée, les déplacements de l'arbitre central, le collectif arbitral, les objectifs de l'équipe avec les rôles des divers intervenants puis le rappel des actions engendrant la formulation d'un « Gam-Jeom ».

Pendant tout le déroulé de la présentation, les participants ont pu intervenir et poser des questions.



Après la pause méridienne, les stagiaires se sont séparés en deux groupes et ont pris part à des ateliers dynamiques sur la gestuelle.

Engelbert a ainsi permis aux arbitres confirmés de travailler plus en détail la procédure de vidéo replay et celle du knock down.

Le groupe a ensuite participé à un QCM interactif et un vidéo games. Puis **Engelbert** a présenté des routines visant à se préparer en amont d'une compétition.



Le stage s'est achevé avec une séance photos et la remise de diplômes de participation.

Merci à Séverine Legrand pour le relais des informations et des photos.



Hapkido

Dimanche 21 janvier se déroulait également un stage d'arbitrage d'**Hapkido** à Rennes (35 - Ligue de Bretagne) animé par **Mustapha Ismaïli**.

Ce stage préparatoire vis-à-vis de l'open de Bretagne d'Hapkido du 11 février a réuni 20 participants.



Le règlement d'arbitrage d'Hapkido peut être consulté sur le site fédéral.

Merci à la ligue de Bretagne et à Mustapha pour les relais.
<https://www.fftda.fr/fr/26-le-hapkido.html>

A votre avis ...

Les sociologues de l'unité de recherche de l'INSEP ont réalisé une étude analysant les résultats des sportifs suite aux JO de Rio. Celle-ci s'intéresse à 4 aspects : la préparation sportive, le projet professionnel et de formation, la santé et les performances sportives. Pour améliorer la préparation des athlètes, l'inclusion d'arbitres de Haut Niveau dans le Staff les encadrant est évoquée. Cette proposition vous semble-t-elle pertinente ?

Quiz n°9

En ce qui concerne les demandes des coaches, lorsque celles-ci sont légitimes, le jury vidéo va statuer sur la demande et donner sa décision. Préciser pour les situations suivantes si le jury vidéo peut accepter la demande du coach.

- Le coach de Chung (combattant bleu) demande l'invalidation de la sanction « tomber » pour son propre combattant. Sur la vidéo, on voit Hong (combattant rouge) qui attrape Chung, le fait pivoter et le déséquilibre le projetant vers le sol.
 - a. Le jury vidéo refuse la demande
 - b. Le jury vidéo accepte la demande
- Lors d'un échange de coups de pied, Hong réalise un mondolyo tchagui puis tombe au sol. Le score n'a pas été modifié suite à cette action. L'AC arrête le match, met une faute pour tomber au combattant rouge. Le coach de Hong demande « coup de pied tête ». Sur la vidéo, on voit que c'est la partie au-dessus de la malléole (le tibia) qui touche la tête de Chung suite à une rotation complète du buste.
 - a. Le jury vidéo refuse la demande
 - b. Le jury vidéo accepte la demande et montre à l'AC qu'il doit ajouter 3 points
 - c. Le jury vidéo accepte la demande et montre à l'AC qu'il doit ajouter 2 points
 - d. Le jury vidéo accepte la demande et montre à l'AC qu'il doit ajouter 5 points
- Le coach de Chung voit son combattant faire un coup de poing au temps t. A (t+1 secondes) le juge 1 appuie sur la manette pour bleu. A (t+2,1 secondes) le juge 2 appuie également sur la manette pour bleu. 3 secondes après le coup de poing, le coach se lève pour réclamer l'ajout du point correspondant.
 - a. Le jury vidéo refuse la demande
 - b. Le jury vidéo accepte la demande

Réponses au Quiz n°8 : réponse b : 1 quota par match / réponse c : AC fait la demande avec ses propres cartons / réponse a : le coach ne peut pas demander une sanction autre que tomber, sortie d'aire, frappe après Kalyeo ou frappe au sol contre l'autre combattant / réponse b : l'AC peut transmettre la demande / réponse b : l'AC transmet la demande car le coach ne pouvait pas anticiper le temps de réaction des juges ← il est dans les 5 secondes après cela ET surtout c'est le jury vidéo qui juge de ce délai!

Promotion

Félicitations à **Ibrahima Dia** qui a obtenu le grade d'AI 2nde classe.

Championnats de France

Samedi 27 janvier se tenaient les **championnats de France Espoirs et le critérium Masters** au palais des sports de Gerland à Lyon.

Cette compétition a réuni 115 féminines et 134 masculins en catégorie Espoirs. Cette mixité des genres ne se retrouvait pas chez les Masters où 78 compétiteurs se sont affrontés pour seulement 36 compétitrices.

Cette manifestation a partiellement été perturbée par les barrages routiers liés à la mobilisation des agriculteurs. Ainsi, seule une cinquantaine d'arbitres a pu se rendre sur le lieu de cet événement nécessitant une réduction du nombre d'aires utilisées. Les 7 aires ont ainsi pris en charge environ 46 combats chacune. Les incidents et difficultés rencontrés en arbitrage ont été gérés conjointement par les différents TA, **Karima Lamine** et **Engelbert Agboton** en charge du management de la compétition ainsi que par **Daniel Khorassadjian** venu apporter son avis sur l'organisation générale mise en œuvre.

